

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SID-ETP DU JEUDI 29 JUIN 2006

L'an deux mil six, le jeudi 29 juin à 15 h, les membres de la Société des Ingénieurs Diplômés de l'École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (SID-ETP) Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la MAISON ETP 15, rue Cortambert- 75016 Paris en exécution de la convocation qui leur a été adressée par lettre simple le 29 mai 2006.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée lors de leur entrée en séance par les membres présents ou représentés (72 présents, représentant 159 voix, et 335 pouvoirs en blancs acquis au vote des résolutions proposées)

L'assemblée générale est présidée par Jean-Louis BUREAU qui ouvre la séance à 15h.

Jean-Louis BUREAU accueille chaleureusement les membres dans la nouvelle MAISON ETP. Il fait un rappel de l'action qui a mené à cette acquisition et les nombreuses réunions de Bureau, de Conseil d'administration de la SID et de la Maison des Ingénieurs ETP pour faire avancer le dossier et prendre la décision. Il donne la parole à Thierry BARBER qui expose le dossier sous son aspect financier.

Les grandes lignes du financement :

Prix de vente	5 700 000 €
Frais d'acquisition	527 250 €
Travaux, agencement	400 000 €

Coût global d'acquisition	6 627 250 €
Apport SA Maison	1 977 250 €
Apport SID-ETP	300 000 €
Apport CEIFICI	100 000 €
Souscription	600 000 €
Emprunt Société Générale	3 650 000 €

Total du financement	6 627 250 €

Les modalités du prêt : durée de 25 ans pour un montant de 3 800 000 € maximum.

Le prêt sera adossé à des recettes nouvelles provenant de la mise en location en bail classique dont la commercialisation a été confiée à CB Richard Ellis par mandat. Cette location concernera une surface d'environ 340m² et générera une recette de 156 400 € par an. Les charges locatives de cet immeuble seront de l'ordre de 57 500€. Par ailleurs, les donateurs ont largement répondu et le montant total des dons reçus à ce jour est de près de 700 000€ dépassant le plan initial. Et la prospection continue.

Le plan fait ressortir pour la première année un déficit d'environ 190 000 € qui sera couvert par nos fonds en réserve. Il est généré par une hypothèse de mise en location à partir de d'octobre 2006 le temps de réaliser les travaux et la commercialisation de cette location. Pour les années suivantes, la trésorerie de la SA Maison sera équilibrée, le résultat net étant quant à lui déficitaire du fait de l'amortissement de l'immeuble sur 40 ans et reportable sur les résultats bénéficiaires qui seront générés ensuite.

Avant de présenter le rapport moral, Jean-Louis BUREAU rend hommage à Marc Eyrolles décédé en avril 2006 et cite les ETP décédés durant l'exercice 2005, invitant les membres de l'assemblée à se recueillir à leur mémoire.

RAPPORT MORAL

Un exemplaire du rapport d'activité et du rapport moral ont été remis à chaque participant. Le secrétaire Général, Thierry BARBER, fait une présentation générale du rapport moral passe la parole à chacun des rapporteurs qui exposent à l'assemblée le travail réalisé. Se succèdent à la tribune :

- Alain NECTOUX pour les « promotions »
- Laurent FROGER pour l'activité du réseau
- Dominique LABORDE pour la commission « emploi »
- Jean-Louis BUREAU pour la commission « défense du titre d'Ingénieur »
- Thierry BARBER pour la revue

Les promotions

L'un des axes stratégiques de l'Association est de restaurer le délégué de promotion dans son rôle d'interface indispensable pour le Réseau.

Le travail réalisé les années précédentes (élection des délégués dès le 1^{er} trimestre de 2^{ème} année, charte du délégué...) a porté ses fruits. Dès l'école, les délégués ont un véritable rôle, à commencer, pour ceux de 3^{ème} année, d'organiser les élections des 2^{ème} année, d'expliquer le rôle et la nécessité des délégués de promo, de présenter l'association à leur camarades. Nous avons constaté que c'est une réussite ; Les candidats étaient nombreux et le vote plus que significatif.

L'Emploi

Le serveur e-emploi etp a enregistré une hausse de +75% d'offres déposées (1165 offres déposées en 2005), et de +6% du nombre d'abonnements d'entreprises et de cabinets de recrutement (320 entreprises clientes en 2004 et 12% de fidélisation depuis l'origine), mais surtout un taux de placement des ingénieurs sans emploi inscrits dans l'année de 74%, soit une progression de 10% par rapport à 2004. Ces chiffres reflètent bien le contexte économique et les besoins actuels du secteur.

Le Service Emploi ne se contente pas en effet de gérer le serveur mais élargit à tout le réseau etp pour réaliser des recherches par critères professionnels et régionaux en adressant un e-mailing de ces offres d'emploi difficilement pourvues.

Enfin, il faut signaler l'intérêt du service emploi de la SID et de son serveur internet qui arrive en 1^{ère} position (38%) dans la statistique des modes d'accès à l'emploi suivi par le relationnel (24%, notamment pour les confirmés) et par la candidature spontanée (16%)

L'activité de Conseil

Environ 125 ingénieurs etp ont fait appel aux entretiens de conseil et gestion de parcours.

Les conseils dispensés à cette occasion concernent la sensibilisation au bilan, à l'émergence du projet professionnel, l'orientation professionnelle, le conseil sur candidature, la gestion des compétences, l'information sur les domaines et la formation (3^{ème} cycles), les contacts pour développer son réseau relationnel dans les domaines choisis ...

Caisse de solidarité

Les dons ont permis cette année encore de venir en aide à des camarades ETP en difficulté financière en raison principalement d'une perte d'activité professionnelle.

Nous remercions les 1115 donateurs qui ont versé 55 000 € en 2005.

35 200 € ont été versés aux élèves retenus pour l'attribution des bourses ayant bénéficié à 44 élèves ingénieurs en 2005 contre 38 en 2004.

Défense du titre

Entre normalisation européenne, concurrence internationale mais aussi franco-française avec nos propres universités, les grandes écoles françaises délivrant un diplôme d'ingénieur ont fort à faire depuis 3 ans pour défendre leur diplôme, leur position et l'excellence de cette formation d'ailleurs largement reconnue par les entreprises.

Sur ce sujet, Jean Louis Bureau fait part à l'assistance de deux extraits d'interviews passés dans la presse récemment.

D'une part, François Goulard, centralien, ministre délégué à l'enseignement supérieur, qui le 13 juin 2006, interrogé par l'Agence France Presse, a lancé des pistes de réflexion sur les grandes écoles. Il plaide notamment un rapprochement « à géométrie variable » entre université et grandes écoles. Il précise : « le modèle des grandes écoles est très spécifique à la France et je souhaite accentuer les convergences entre le deux systhèmes » Depuis longtemps, les universités sont favorables à ce rapprochement, au

nom notamment de la cohérence et de la compétitivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger. « Notre système est incompréhensible vu de l'étranger. En rapprochant les grandes écoles des universités, c'est l'ensemble de l'enseignement supérieur qui en bénéficierait » rajoute Yannick Vallée, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU).

D'autre part, Marie Reynier, directrice Générale de l'Ensam, considère que « Même s'il y a une vraie prise de conscience de la part des grandes écoles de l'intérêt de travailler avec les universités », « après, c'est le comment qui inquiète »

Dans cette période de turbulences d'un marché de l'enseignement supérieur largement ouvert aux concurrences de toutes sortes, il est impératif, voire vital, de montrer notre capacité à nous regrouper tant pour l'avenir de notre diplôme d'ingénieur et de la qualité du cursus qu'il sous-entend que pour mieux défendre notre place naturelle aux seins des entreprises.

C'est le sens de l'adhésion de la SID ETP au CNISF

Mais cela ne vaut que si, nous, Ingénieurs ETP, avons conscience de cet enjeu pour nous-mêmes, bien sûr, et par solidarité pour les futurs diplômés. La défense de notre qualité d'ingénieurs ETP ne passera que par une Association forte du soutien d'une large majorité de ses membres.

La SID-ETP, ainsi que l'ensemble des associations, suivront très attentivement les évolutions de ce débat.

LA SA MAISON

L'Ingénieur Constructeur ETP

Thierry Barber cite les sujets et dossiers traités dans les six numéros parus en 2005 : construction métallique, les risques, région PACA, les routes et l'eau. Pour conclure, il indique qu'en novembre 2006 paraîtra le 500^{ème} de l'Ingénieur Constructeur qui permettra de revenir sur l'histoire du magazine, son évolution, de saluer les entreprises partenaires d'hier et d'aujourd'hui, une manière aussi de traverser 50 ans de BTP mais pas uniquement.

1^{ère} résolution : Le Président met aux voix le rapport moral qui est approuvé à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER

Le président passe la parole au Vice-Président Trésorier, Jean-Jack BARON qui fait lecture du rapport financier dont le résultat d'exercice ressort à 571 399€. Ce résultat étant le fruit de la souscription de dons engagée pour l'acquisition de la nouvelle MAISON ETP, rue Cortambert dont le montant collecté en 2005 est de 635 325 €.

Concernant les cotisations, les recettes sont en augmentation de 23 471 € pour 4248 cotisants contre 4088 en 2004 (+ 3,70%). Le taux de cotisation de la promo entrante en 2005 est en hausse (58% pour la 2004 contre 53% pour la 2003) soit 430 adhérents.

Le vice-président précise pour terminer que sans les éléments liés à la souscription pour Cortambert, le résultat aurait été déficitaire de 63 926€ contre -64 782€ en 2004. Il lit ensuite le rapport de censure de Georges PELOUX à l'assemblée.

Le Vice-Président Secrétaire Général, Thierry BARBER soumet alors au vote le rapport financier et les comptes de l'exercice 2005.

2^{ème} résolution : L'assemblée générale approuve le rapport et les comptes de l'exercice 2005 et donne quitus au Vice-Président Trésorier Jean-Jack BARON (1 abstention)

BUDGET 2006

Jean-Jack BARON présente le budget 2006 prévoyant un résultat déficitaire de 51 200€.

Le budget 2006 est présenté suivant les hypothèses ci-dessous :

- Une hypothèse prudente du nombre de cotisants de 4100
- Une location de la rue Cortambert à la SID ETP pour la même surface et tarif que rue Thénard
- Embauche d'un stagiaire en communication à partir d'avril
- Retour à temps plein d'une collaboratrice à partir de sept. après son congé parental à 4/5^{ème}

3^{ème} résolution : Thierry BARBER soumet au vote le budget 2006 qui est adopté (2 abstentions)

COTISATION 2007

Jean Jack Baron continu son exposé par la proposition du barème de la cotisation 2007. Il explique dans un premier temps la composition des recettes de cotisations suivant le barème actuel par tranche de promotion concluant que les tarifs progressifs pour les 10 premières années de cotisation ne sont pas particulièrement incitatifs au regard du nombre de cotisants pour ces tranches.

Dans un second temps, il expose un comparatif de cotisation entre 10 associations d'anciens montrant le retard de la SID en la matière. En effet, la cotisation SID, avec un montant de 115€, est au niveau médian tandis que les Ponts, Hec ou escp sont à 150€.

Enfin, Jean Jack Baron explique une nouvelle fois que nous ne pouvons continuer à générer des déficits, que la cotisation est la seule ressource des associations. La révision des tarifs de cotisation permettra d'équilibrer l'exercice 2007.

Claude Henri Dorliat estime que c'est effectivement la seule solution responsable à prendre.

Le nouveau barème proposé au vote de l'assemblée :

Nouvelles Tranches promo	tarif
2004/2003	25
2002/2001	45
2000/1999	70
1998/1997	90
1996/1995	108
1994/et +	150
exceptionnel	75

4ème résolution : cette résolution est adoptée (17 abstentions représentant 57 voix)

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Thierry BARBER, Secrétaire Général, donne lecture des résultats du vote :

Votants : 652
Bulletins blancs : 63
Suffrages exprimés : 589

Régions de Province :

Robert GIRAUD TP75	584 VOIX	ELU
Marc De ST SERRE DE ROMAN IG92	585 VOIX	ELU

Paris et Région Parisienne :

Christian FASSIER TP71	581 VOIX	ELU
Pierre Michel CHAUDRU TP69	583 VOIX	ELU

Promotions :

Jean DE RODELLEC TP77	587 VOIX	ELU
-----------------------	----------	-----

Groupements Professionnels :

Roger MARTIN TP65	583 VOIX	ELU
-------------------	----------	-----

Candidats Libres :

Jean Louis BUREAU B67	424 VOIX	ELU
François Xavier CLEDAT TP70	426 VOIX	ELU
Jean Pierre BRIAND TP63	106 VOIX	
Philippe JOSSE B69	204 VOIX	

L'assemblée applaudit tous les candidats.

5^{ème} résolution : Le résultat du vote et le renouvellement du Conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité.

6^{ème} résolution : L'assemblée reconduit dans sa fonction de censeur Monsieur Georges PELOUX IG60 pour l'exercice 2006.

7^{ème} résolution : L'assemblée approuve le changement de siège social au 15, rue Cortambert 75016 Paris

Plus rien étant à l'ordre du jour, Jean-Louis BUREAU clot l'assemblée générale à 17h30 et invite les présents autour du cocktail dressé dans la cour.

Le Vice-Président Secrétaire Général

Le Président

Thierry BARBER

Jean-Louis BUREAU